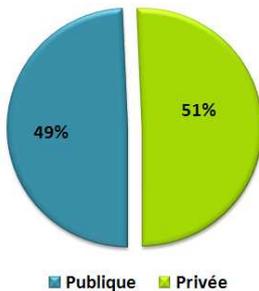


Les communautés de communes Vallée de l'Ubaye, Pays de Seyne et Ubaye – Serre-Ponçon se sont engagées, à travers le programme "1000 chaufferies bois pour le milieu rural", à réaliser un Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) à l'échelle de leur territoire. Les PAT s'inscrivent dans une démarche de développement local visant à promouvoir un approvisionnement sécurisé et durable des chaufferies bois du territoire en plaquettes forestières et des scieries en bois d'œuvre local. Outil d'aide à la décision, ils permettent de tester différents scénarii d'aménagement du territoire en faveur des filières bois énergie et bois d'œuvre. Les Communes Forestières ont accompagné le territoire dans la réalisation de cet outil, avec le concours technique de l'ONF 04, du CRPF PACA et de la coopérative Provence Forêt.

Synthèse des résultats du Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT)

Surfaces forestières

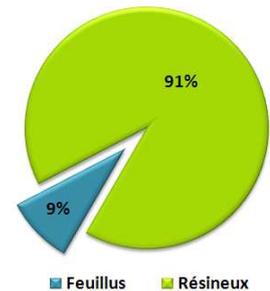


Contexte général

Ubaye - Pays de Seyne :

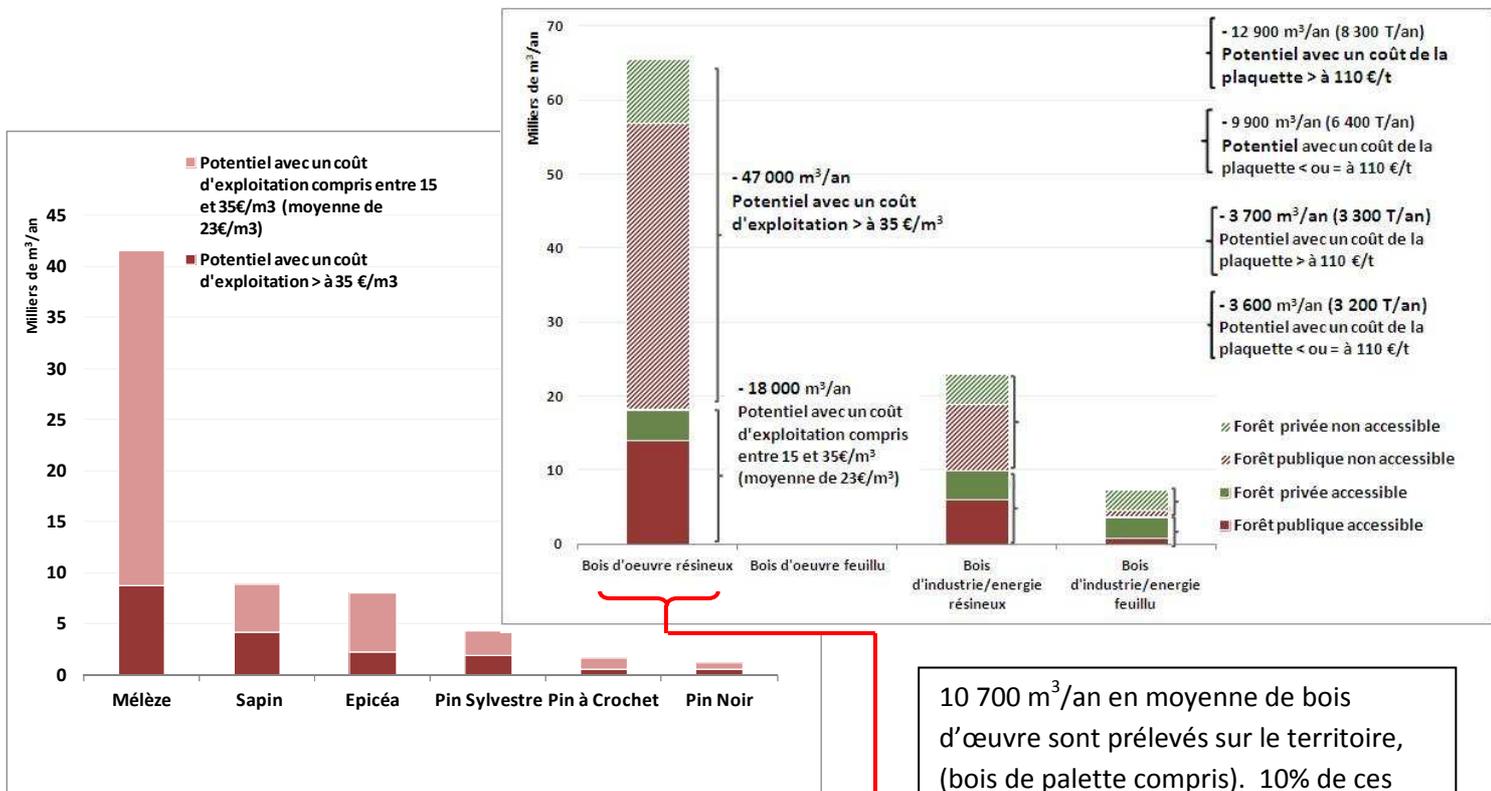
- 24 communes
- 50 000 ha de forêts

Volume sur pied



Ressource du territoire

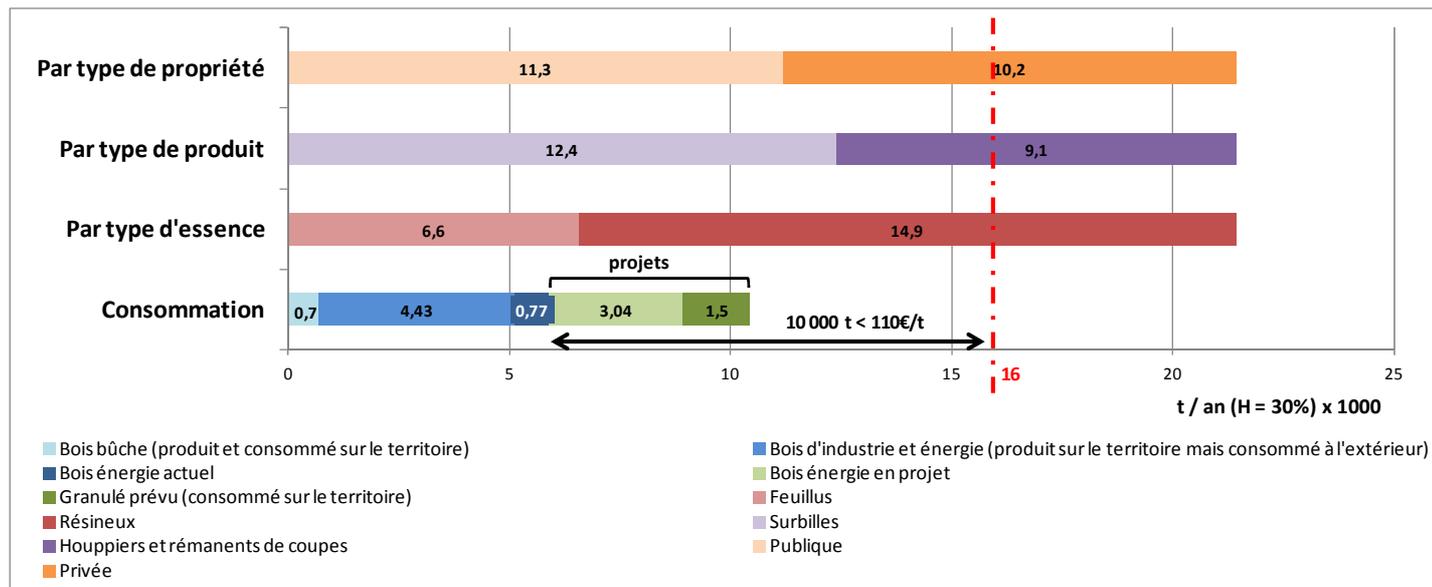
- Potentiel de bois d'œuvre sous exploité en forêt publique
- Potentiel bois énergie en forêt privée sous exploité. Problème de morcellement et de volonté des propriétaires pour permettre l'exploitation du bois



10 700 m³/an en moyenne de bois d'œuvre sont prélevés sur le territoire, (bois de palette compris). 10% de ces prélèvements sont à destination des scieries du territoire.

Approvisionnement des chaufferies bois du territoire

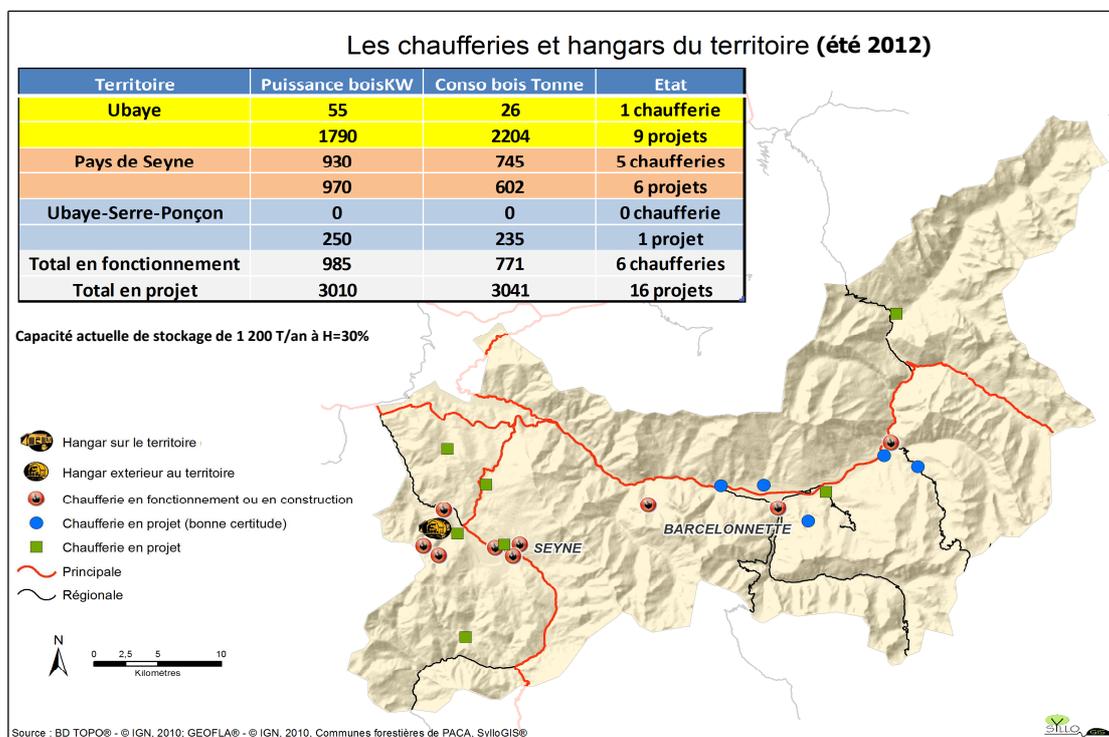
Consommations de combustibles bois et ressources bois potentielles du territoire



La **ressource forestière** utilisable pour l'énergie ou l'industrie est estimée à ~ 21 500 T/an, mais seuls ~16 000 T/an sont mobilisables à moins de 110€/T à l'échelle du territoire de la charte. **La ressource pour le bois énergie est composée à 70% d'essences résineuses.**

La **consommation** de bois bûche est très importante sur le territoire mais est essentiellement importée. Il a été estimé que seulement 700 T/an de bois était prélevées sur le territoire pour faire du bois bûche.

Le potentiel de la ressource forestière disponible se révèle être **supérieur aux besoins** en chauffage (collectif / industriel et domestique) actuels ou prévus sur le territoire à moyen terme. A l'horizon 2014-2016 la consommation escomptée des chaufferies installées sur le territoire représentera 3 800 T de bois par an. Il est à noter que l'estimation de la ressource potentielle prend en compte la part de biomasse laissée en forêt (permettant la régénération des sols).

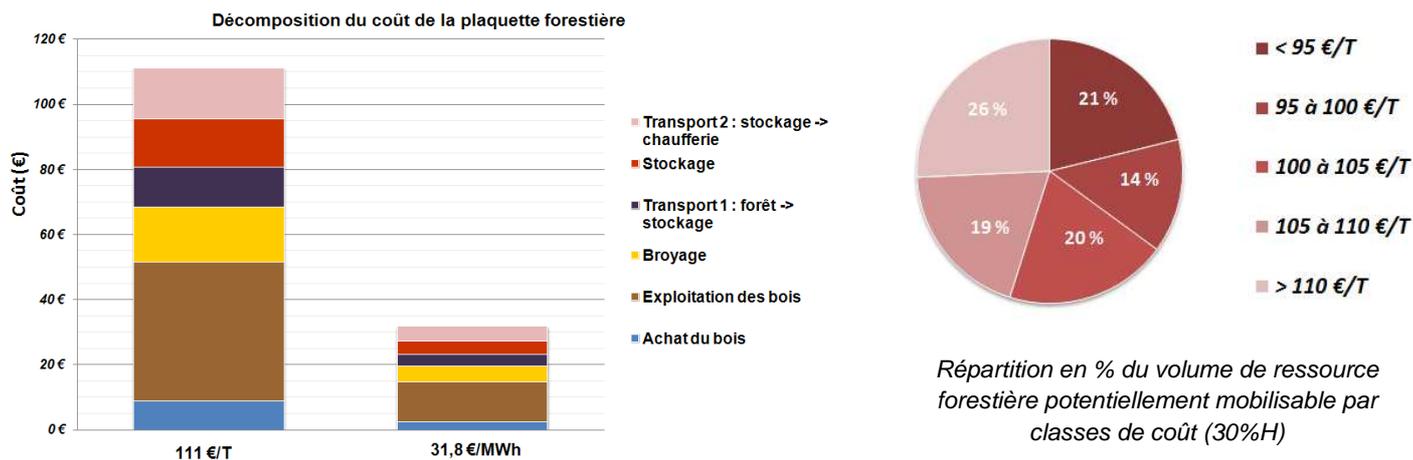


Le Territoire de la Charte, présente un potentiel aujourd'hui non valorisé de produits disponibles pour l'énergie (ou l'industrie du bois) d'environ 10 000 T/an* à moins de 110 €/t (à 30% d'humidité).

**extremum prenant en compte l'ensemble de la ressource énérgisable, y compris la part non-économiquement exploitable dans les conditions actuelles.*

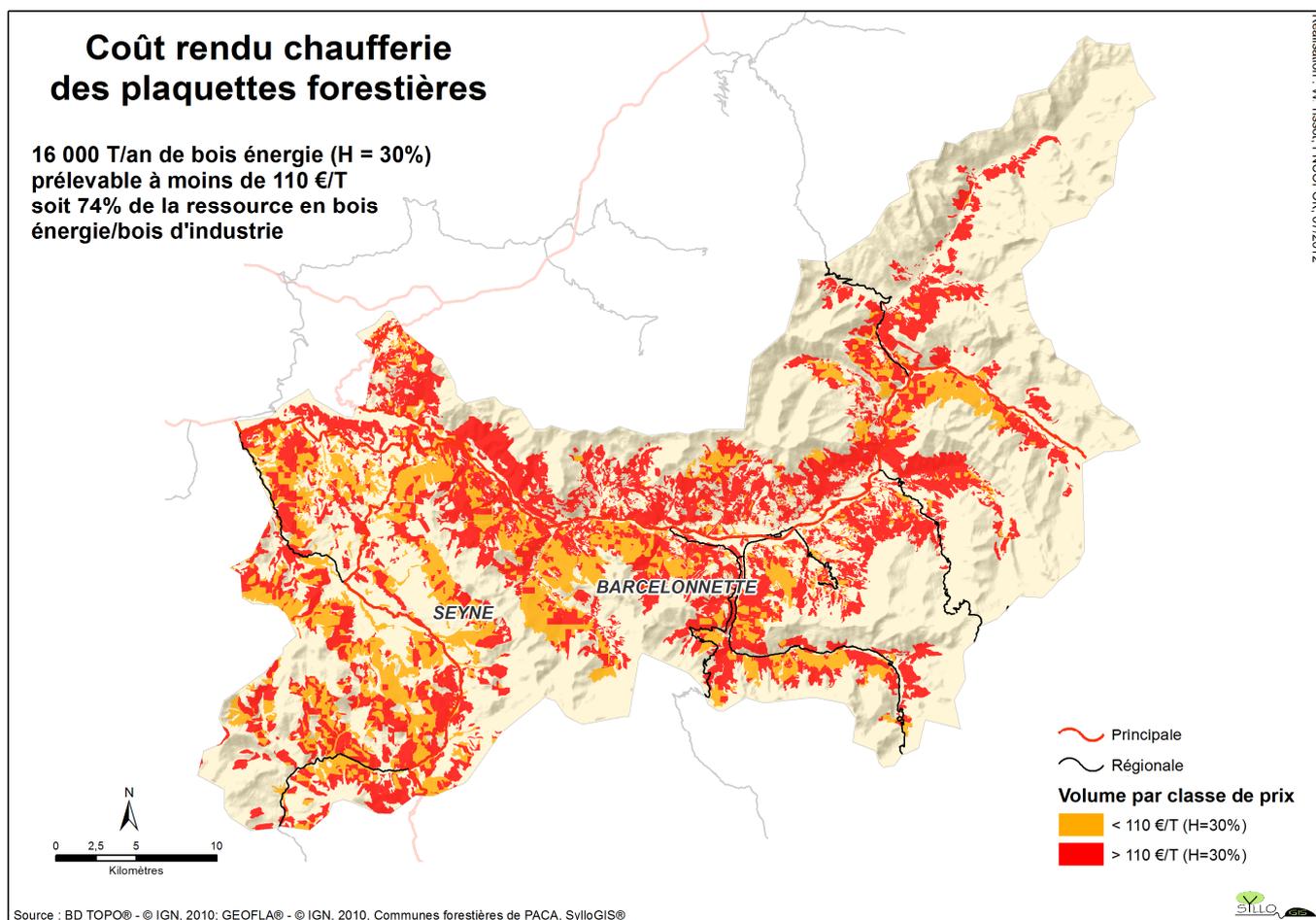


Coûts* de mobilisation de la plaquette forestière (rendu chaufferie)



Ci-dessus, la décomposition du coût moyen de la plaquette forestière pour un scénario avec livraison des plaquettes après rupture de charge (passage par plateforme de stockage).

Ces coûts tiennent compte des contraintes logistiques du territoire et des caractéristiques des chaufferies à approvisionner. Ils sont rapportés à un taux d'humidité donné. Ils s'entendent rendu chaufferie (TTC).



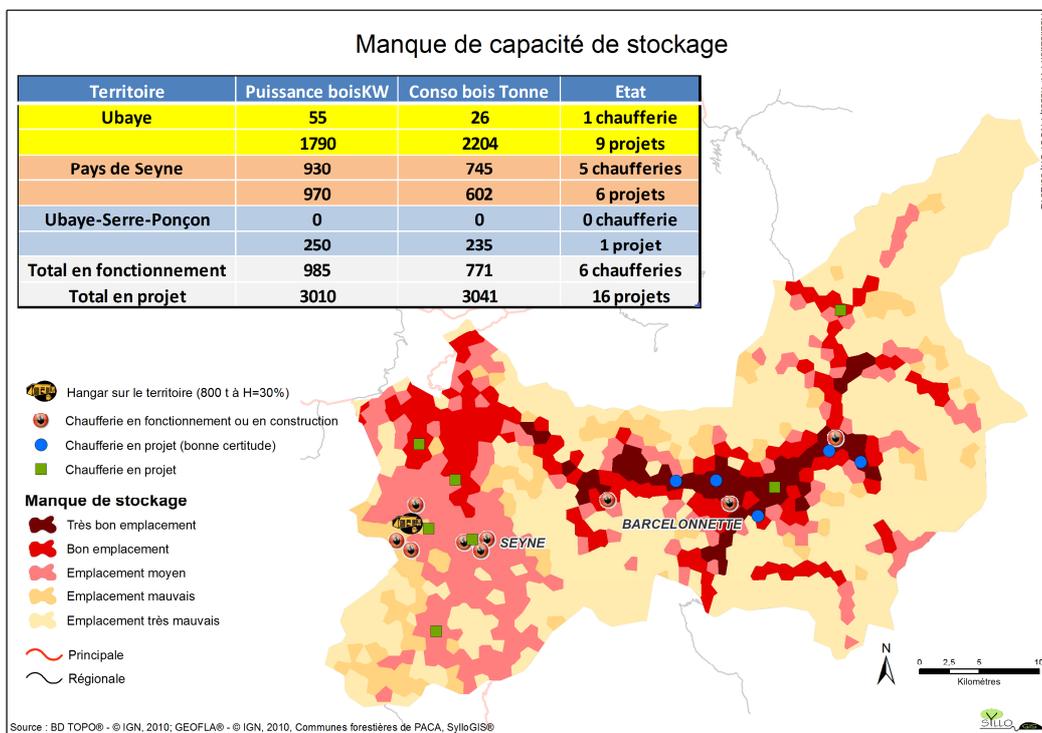
Estimation du **prix moyen de la plaquette** : 111 €/T (30%H), soit \approx 31,8 €/MWh
16 000 T de plaquettes forestières peuvent être mobilisés à un coût inférieur à 110 €/T (30 %H)

*ces coûts sont un ordre de grandeur établi sur la base des informations transmises par les partenaires du PAT. Ils ne sont pas un engagement contractuel et peuvent varier selon la configuration de la chaufferie et les éventuelles mutualisations logistiques possibles.



Equipement, desserte et environnement

- Si les projets de chaufferies se réalisent et si la totalité du bois énergie provient du territoire, il faudra réaliser deux nouvelles plateformes de stockage. Ainsi, le **projet de plateforme sur Selonnet** est nécessaire remplacer la plateforme existante sous dimensionnée, et la création d'une **nouvelle plateforme sur Jausiers** permettra d'alimenter les chaufferies dont le réseau de chaleur de Barcelonnette.



- La desserte est correctement structurée mais **des améliorations et prolongations du réseau** permettraient d'augmenter le prélèvement en bois d'œuvre et en bois énergie.
- Cela permettra de valoriser le bois d'œuvre et le bois énergie sur le pôle bois en projet sur le site « Teknoparké » à Jausiers qui comprendra :
 - une scierie pour valoriser le bois du territoire, notamment le mélèze,
 - une plateforme permettant de valoriser les connexes de la future scierie et la ressource forestière en bois énergie,
 - l'installation d'entreprises de 1^{ère} et de 2^{ème} transformation du bois,
- Le **débardage par câble** permettrait aussi d'augmenter le prélèvement à condition d'assurer les débouchés.
- Plus de **6 000 tonnes de bois énergie** pourraient être prélevées avec une augmentation de l'animation en forêt privée.
- L'approvisionnement **local** de 3 800 T/an, de plaquettes forestières correspond à :
 - **7,1 équivalents temps pleins** locaux dans l'ensemble de la filière forêt-bois.
 - **4 740 tonnes de CO2 évitées.**
 - l'entretien du patrimoine forestier local.
- L'approvisionnement local de **10 000 m³ de bois rond destinés à être commercialisé** en produits finis correspond à **33 équivalent temps pleins locaux.**



Territoire : CFT Ubaye – Pays de Seyne
 Contact :
 Eloïse Simon
charteforestiere@ubaye.com
 Tel : 06.32.61.81. 28

Communes forestières PACA
 Contact :
 John PELLIER
john.pellier@communesforestieres.org
 Tel : 04.42.65.43.93

